

► Forexpo 2021, 22 au 24 septembre 2021, Mimizan

Le salon Forexpo 2021, prévu du 16 au 18 juin 2021, est reporté au 22-24 septembre 2021 à Mimizan au cœur de la forêt des Landes de Gascogne.

Cette 26^e édition est placée sous le signe des métiers du bois et de la formation. Les exposants – professionnels européens de la sylviculture et de l'exploitation forestière – seront répartis sur une surface de près de 40 000 m² en 6 pôles : travail du sol et reboisement, exploitation forestière, transport et logistique, bois énergie, services, travaux publics. Le pôle « travaux publics » regroupera tout le matériel de terrassement, voirie et manutention. Une arène de démonstration y sera adossée dont une partie sera intégralement dédiée aux machines « zéro émission ».

Pour toute information, consulter le site internet : www.forexpo.fr

Source : communiqués de presse en date du 8 février 2021 et du 31 mars 2021.

Forexpo GIE – Maison de la forêt – 6 parvis des Chartrons – F-33075 BORDEAUX CEDEX.

► Congrès mondial de la nature de l'UICN, septembre 2021, Marseille

Le congrès mondial de la nature de l'UICN aura lieu du 3 au 11 septembre 2021, à Marseille (palais des congrès).

Le congrès comprend le forum, l'assemblée des membres et l'exposition. Il couvrira les sept thèmes suivants : gérer les paysages et les territoires pour la nature et les humains ; conserver l'eau douce pour préserver la vie ; restaurer la santé des océans ; accélérer l'atténuation et l'adaptation pour faire face aux dérèglements climatiques ; soutenir les droits et assurer une gouvernance efficace et équitable ; optimiser les systèmes économiques et financiers pour la durabilité ; faire progresser le savoir, l'apprentissage, l'innovation et la technologie.

Pour tout renseignement, consulter le site de l'UICN : <https://www.iucncongress2020.org/>

► AgroParisTech lance le premier MOOC sur la gestion forestière le 3 mai 2021

Ce MOOC, unique en France, n'a pas d'équivalent en Europe. Ouvert à tous, son objectif est de permettre à tous ceux qui s'intéressent à la forêt de mieux la comprendre, de savoir appréhender les controverses qui agitent ceux qui décident de son avenir et qui orientent les pratiques.

Pour quel public ? Ceux que les arbres et la forêt touchent, que la préservation des milieux et des ressources de la forêt interrogent ; les acteurs du développement territorial ou les élus ; tous les acteurs des politiques publiques qui concernent la forêt ; les usagers de la forêt qu'ils soient promeneurs, sportifs, chasseurs, apiculteurs ou récemment devenus propriétaires d'une petite forêt ; les industriels du bois, de la chimie ou de l'énergie nouveaux entrants dans la bioéconomie ; les investisseurs de la finance verte intéressés par les produits forestiers ; les étudiants ou personnes en reconversion qui cherchent du sens dans un futur métier forestier.

Pour quelle durée ? Cinq semaines sur les thèmes suivants : Qu'est-ce qu'une forêt ? ; Quels services nous rendent nos forêts ? Quelles sont les menaces sur ces services ? ; La gestion : quels sont les principes ? Comment l'utiliser ? ; Comment utiliser le bois durablement ? ; Quels sont les enjeux de l'innovation en forêt ?

Les auditeurs pourront accéder aux ressources audiovisuelles : des vidéos originales et synthétiques qui problématisent et diffusent des connaissances difficiles à trouver sous cette forme ;

des bonus et ressources complémentaires, qui visent à susciter l'envie d'en savoir plus. Des quiz d'entraînement sont proposés à la fin de chaque vidéo. Des quiz d'évaluation à la fin de chaque semaine permettront la validation de la formation et l'obtention du certificat final est délivrée par France Université Numérique, à partir de 50 % de bonnes réponses et à l'issue des 5 semaines.

L'équipe pédagogique du MOOC est constituée de Myriam Legay, directrice d'AgroParisTech Nancy, et Meriem Fournier, présidente du Centre INRAE Grand Est - Nancy, toutes les deux engagées depuis longtemps dans l'enseignement, les recherches et l'innovation qui concernent les forêts. Il fait intervenir de nombreux acteurs avec un soutien privilégié de l'Office national des forêts. Le MOOC a été construit dans la dynamique du LabEx ARBRE et du Territoire d'Innovation des Hommes et des Arbres pour embarquer une large communauté d'acteurs dans l'avenir des écosystèmes forestiers. Il a été réalisé avec l'appui des équipes techniques d'AgroParisTech et du GIP ITEFOB (Ingénierie Territoriale pour la Filière Forêt Bois) avec le soutien financier de la Région Grand Est et des contributions de l'Office national des forêts.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 26 mars 2021 sur FUN : <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:AgroParisTech+32006+session01/about>

Source : communiqué de presse en date du 31 mars 2021.

► PEFC France lance la révision de ses standards de gestion forestière durable

Avec 55 pays membres, 320 millions d'hectares de forêts certifiées, 750 000 propriétaires forestiers engagés, et 20 000 entreprises certifiées, PEFC est aujourd'hui un acteur majeur et une référence internationale de la certification forestière dans le monde. Sa mission est de préserver et de promouvoir l'équilibre forestier dans ses dimensions économiques, environnementales et sociales, à travers un système de certification de gestion durable des forêts et de traçabilité du bois.

Dans un objectif d'adaptation et d'amélioration continue, PEFC révisé l'ensemble de ses règles tous les cinq ans, et c'est dans ce cadre que PEFC France lance aujourd'hui la 4^e révision du schéma français de certification forestière PEFC, au centre duquel se trouve les règles de gestion forestière durable pour la France, qui s'appliquent aux propriétaires forestiers et aux intervenants dans les forêts certifiées PEFC en France.

Un forum participatif réunissant l'ensemble des parties prenantes concernées par la gestion forestière durable en France

Pour continuer à jouer pleinement son rôle, PEFC France doit donc aujourd'hui examiner et réinterroger ses exigences de gestion forestière durable en France métropolitaine et en Guyane française, à travers un processus de révision fondé sur la concertation collective et la recherche du consensus confié à une instance de parties prenantes dénommée « Forum », dont l'objectif sera de redéfinir les contours de la gestion durable des forêts françaises PEFC pour les années à venir.

Au-delà de la mise en conformité avec de nouvelles exigences internationales PEFC, la révision des standards de gestion forestière durable PEFC doit permettre de prendre en compte l'évolution des enjeux économiques, environnementaux, sociaux liés à la forêt, les retours d'expérience, et l'évolution des connaissances sur ces sujets.

Composé de manière équilibrée de l'ensemble des parties prenantes concernées par la forêt en France, le Forum est conçu comme un lieu permettant l'expression de toutes les sensibilités et problématiques liées à la gestion forestière durable en France et fonctionne selon le principe de concertation et de recherche du consensus : une opportunité ouverte à ceux qui le souhaitent de contribuer à la définition des règles de gestion forestière durable PEFC qui vont s'appliquer en France métropolitaine et en Guyane française dans les années à venir.

Le calendrier de travail du Forum devrait s'échelonner du printemps jusqu'à la fin de l'année 2021, pour aboutir à 3 livrables : les Règles de gestion forestière durables PEFC pour la France métropolitaine pour la période 2022-2027, pour la Guyane, et pour la récolte du liège.

Pour en savoir plus sur ce processus et présenter votre candidature pour participer, consulter le site : <https://www.pefc-france.org/articles/pefc-france-lance-la-revision-de-ses-standards-de-gestion-forestiere-durable/>

Pour tout commentaire sur la portée et le processus de révision : <https://www.pefc-france.org/avis/>

Source : extraits du communiqué de presse PEFC France en date du 3 mars 2021.

PEFC France – 8 avenue de la République – F-75011 PARIS.

► Lancement de la révision du référentiel de gestion forestière responsable FSC® pour la France métropolitaine

L'association FSC France vient d'annoncer le lancement de la révision de son référentiel de gestion forestière pour la France métropolitaine, afin de répondre à de nouveaux enjeux : impact du changement climatique ; amélioration de l'encadrement des pratiques de gestion intensive ; accessibilité à la certification des petites forêts.

Le référentiel FSC de gestion forestière est composé au niveau mondial de 10 grands principes et 70 critères. Ces règles de gestion sont définies afin que les forêts répondent aux besoins sociaux, économiques, écologiques, culturels et spirituels des générations actuelles et futures. Les principes et critères doivent obligatoirement être appliqués en forêt avant de pouvoir recevoir la certification FSC. Ils sont définis au niveau international, et déclinés à l'échelle nationale en indicateurs applicables sur le terrain.

Le premier référentiel FSC de gestion forestière responsable adapté à la France métropolitaine est entré en vigueur le 16 mai 2017. Son déploiement a marqué une étape importante pour le développement des surfaces certifiées en France.

Sur la base d'un retour d'expérience de la mise œuvre de cette première version du référentiel, le conseil d'administration de FSC France a décidé de lancer en 2021 une révision partielle du référentiel pour les forêts métropolitaines avec comme objectifs de :

- refléter les évolutions, tant climatiques et sociétales, qui redéfinissent la sylviculture d'aujourd'hui et de demain ;
- améliorer le ratio coût-bénéfice de FSC et faciliter l'accès des gestionnaires et propriétaires pour stimuler le développement de surfaces et la mise sur le marché de bois certifiés FSC en France ;
- prendre en compte les évolutions du cadre FSC international.

FSC France va donc synthétiser les connaissances scientifiques et engager des activités de concertation (5 réunions régionales et 1 réunion nationale) avec les parties prenantes de la forêt et de la filière autour des thématiques suivantes :

- Adaptation des sylvicultures : Comment mieux prendre en compte les impacts des changements climatiques sur les peuplements et sur la conservation de la biodiversité dans le cadre des règles FSC en France ?
- Amélioration des indicateurs encadrant les pratiques de gestion « intensives » (coupes rases, limitation de l'usage des pesticides, protection des sols, extraction des rémanents) : Ces sujets sont de plus en plus sensibles dans la société, et certains sont également des enjeux croissants pour les forestiers. Il est pertinent de renforcer et/ou clarifier leur prise en compte.

– Accessibilité à la certification FSC : Quelles adaptations du référentiel et quels mécanismes de mise en œuvre peuvent être proposés pour améliorer le ratio coûts-bénéfices de la certification FSC et faciliter l'accès des propriétaires de petites forêts à la certification ?

Conformément aux procédures définies par FSC International pour l'élaboration et la mise à jour d'un référentiel adapté aux enjeux locaux, FSC France a lancé un appel à candidature pour mettre en place un groupe de travail composé de trois chambres : environnementale, économique et sociale.

Les conclusions de la période de concertation serviront de base à ce groupe de travail dédié pour coconstruire une proposition d'indicateurs qui viendront remplacer ou modifier une partie des indicateurs existants du référentiel.

La proposition d'indicateurs élaborée par le groupe de travail sera discutée avec les parties prenantes, lors de deux consultations publiques, et testée en forêt par des gestionnaires certifiés et des auditeurs. Le conseil d'administration évaluera ensuite sa conformité avec les objectifs de la révision avant que FSC International n'intervienne pour une évaluation finale afin de vérifier la cohérence avec le cadre international de FSC (les principes et critères).

Toutes les informations sur la révision du référentiel sont disponibles sur le site : <https://fr.fsc.org/fr-fr/certification/revision-referentiel-gestion-forestiere>

Source : communiqué de presse FSC France en date du 3 mars 2021.

FSC France – Résidence Hoche, Bat. A – 8 boulevard de la Paix – F-56000 VANNES.

► Au sommaire de Forêt méditerranéenne

Le numéro 3-2020 (septembre 2020) de *Forêt méditerranéenne* est un numéro spécial sur le thème « Agro-sylvo-pastoralisme et forêt méditerranéenne ».

Au sommaire : une synthèse bibliographique des articles consacrés à l'agro-sylvo-pastoralisme parus depuis quarante ans dans la revue ; puis le point de vue des principaux acteurs est publié dans six articles, complété par cinq éclairages de plusieurs spécialistes.

Ce numéro est publié à l'occasion du lancement du cycle de réflexion sur l'agro-sylvo-pastoralisme organisé par l'association Forêt méditerranéenne qui aura lieu tout au long de l'année 2021, pour se terminer par un colloque final de restitution en 2022.

Ce numéro est disponible au prix de 15 euros. L'abonnement annuel pour 4 numéros est à 40 euros (tarif normal) et à 30 euros pour les adhérents.

Les articles parus jusqu'en 2016 peuvent être consultés en libre accès sur le site internet : www.foret-mediterraneenne.org (rubrique "Notre bibliothèque").

Pour tout renseignement, commande et abonnement, s'adresser à : Forêt méditerranéenne – 14 rue Louis Astouin – F-13002 MARSEILLE. Tél. 04.91.56.06.91. Télécopie 09.81.38.25.46. Mél. contact@foret-mediterraneenne.org



Licence Creative Commons

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC)